

Université York
Faculté des lettres
Département d'études françaises
Cours As/Fr 4150 6.0: Sémantique et lexicologie françaises
Test #4 (30%) ~ Mercredi 9 mai 2001

Étudiant-e: _____ Professeur: Noël Corbett

— *Nota bene: 10 points seront attribués globalement à la qualité de votre français écrit*, selon le barème suivant: 10 = incroyable, 9 = excellente, 8 = très bonne, 7 = bonne, 6 = satisfaisante, 5 = passable, 4 = laisse à désirer, 3 = faible, 2 = mal amanché, 1 = «pas creyab'!»

1) (4 points par réponse x 4 = 16 points)

— Identifiez, dans le texte populaire qui suit:

- a) UNE caractéristique phonétique FQ ou FP (suggérée ou non par l'orthographe)
- b) UNE particularité lexicale ou sémantique FQ ou FP (p. ex., amérindianisme, régionalisme, néologisme, archaïsme, anglicisme, anti-anglicisme, canadianisme, acadianisme, cajinisme, etc.)
- c) UN particularité morphosyntaxique FQ ou FP
- d) UN trait discursif FQ ou FP

— Pour chaque trait retenu, fournissez un commentaire explicatif.

Non, mais moé là, entéka, ça m'a assez enarvé quand j'ai lu ça, j'ai tout déchiré le livre au plus sacrant! Là, j'pense inqu'à me r'venger. Je m' sus dit: ar'tenez-moé, r'tenez-moé! Ben, malheureusement, j'étais tout seul. J'voulais inqu' me r'venger, me r'venger! Mais crime, tu peux pas te r'venger tout seul contre les Anglais, sont ben qu'une trop grosse gang! Mais que j'mette jamais 'a main s'une Anglaise, par exemple! Non, du coup que j'mets 'a main s'une Anglaise, j'la marie, pis c'est vrai. Ben bon pour elle! A souffrira comme nous-autres après. On est pas pour se laisser faire toute notre vie; on est pas une gang d'épais! Maudit, rinqu'à en parler, chus toute mouillé... tellement j'les haïs, je les haïs, ces maudits Anglais-là, c't'écoeurant. Ben, chus pas tout seul à les haïr, imaginez-vous pas ça! À shop ousque je travaille, y a pas parsonne qui les haïsse pas...

Trait phonétique avec commentaire explicatif:

moé → En fin de mot en syllabe ouverte, la diphtongue normative [wa] se prononce à la québécoise: [we]. En syllabe fermée toujours en fin de mot, cette diphtongue se prononce plutôt [we], p. ex., *soir, voir, histoire, savoir*. Avant la Révolution française, ces formes constituaient la norme «aristocratique» de prononciation, alors que [wa] était la prononciation bourgeoise et populaire.

Trait lexical ou sémantique avec commentaire explicatif:

à *shop* *ousque je travaille* «à l'atelier, à l'usine, à l'établissement où je travaille». Le mot *shop*, interprété au féminin à cause de sa consonne terminale audible, est un emprunt direct à l'anglais. Au niveau populaire, classe ouvrière, il est courant de dire *shop* au lieu de *usine* ou *atelier* pour désigner un lieu de travail. En fait, la *shop* peut signifier d'autres endroits où s'exerce des activités de type commercial ou industriel.

Trait morphosyntaxique avec commentaire explicatif:

nous-autres → c'est à la fois un exemple d'un trait phonétique et d'un trait morphosyntaxique. C'est la forme tonique québécoise du pronom *nous*. Il y a aussi les formes *vous-autres* et *eux-autres*. À la différence des formes atones et clitiques, qui précède le verbe et s'appuient sur lui, ces formes amplifiées jouissent d'une plus grande liberté syntaxique. Se comportant comme des noms, ces pronoms à la formes longue peuvent figurer presque n'importe où dans la phrase (et même à l'état isolé). Le mot *-autres* se comporte comme un morphème (affixe) qui marque le fait que les pronoms personnels nous, vous, eux sont toniques et syntaxiquement autonomes.

Trait discursif avec commentaire explicatif:

Ce mot agglutiné et phonétiquement réduit, veut dire «en tous les cas». En FS, on dirait plutôt *en tout cas* ou *de toutes façons*. On l'entend assez souvent en français québécois, Les locuteurs emploient ce mot pour terminer une partie d'une conversation ou pour indiquer qu'on en a assez parlé, ou encore qu'on veut passer à un autre thème. Il correspond aux expressions anglaises, *anyway, in any case* et *so...*

2) (4 points) Commentez *l'une ou l'autre* des citations suivantes (s.v.p., pas les deux!!):

a) «Toute réalité linguistique est bonne à connaître: le français populaire de l'Amérique du Nord vaut autant — sinon plus — que le français normatif de la France».

Étant étudiante du DÉF dans une université nord-américaine, je crois qu'en effet le français d'ici devrait être enseigné davantage. De fait, notre langue reflète notre réalité, c'est-à-dire qu'évolue au même rythme que notre société. Le français normatif par contre semble être plus conservateur et pour cette raison, je crois que le français populaire le devance. Dans l'idéal, la combinaison du français populaire et du français normatif devrait faire partie du programme scolaire. Bref, je crois que nous avons plus de chances d'utiliser le français populaire dans nos activités quotidiennes que le français standard, qui est souvent réservé à l'écrit et aux circonstances de communication formelle.

b) «Ce sont les formes d'origine populaire, plus que les formes d'un niveau soutenu, qui souvent à la fin s'imposent dans l'usage courant de la langue. Ces premières ont fréquemment l'avantage de la concision et de l'économie...».

Cette citation appartient probablement à un texte traitant de la qualité (ou de la perception de la qualité) de la langue vis-à-vis le français dit standard et le français québécois. Ce dernier est

souvent jugé défavorablement à cause de son éloignement des formes de niveau soutenu. Cependant, l'évolution d'une langue ainsi que ses innovations langagières reflètent l'effort des locuteurs pour formuler une langue logique et facile à comprendre. Dans le cas du français québécois, on entend souvent la réduction phonétique et l'agglutination des mots, ce qui requiert moins d'effort de la part du locuteur. De plus, des changements tels que l'addition du mot -autres à nous/vous/eux clarifie pour l'interlocuteur s'il s'agit d'un pronom disjonctif (= for et tonique) ou d'un pronom sujet clitique, tout en facilitant la compréhension. Ces formes d'origine populaire s'imposent donc inévitablement dans l'usage courant parce qu'elles sont plus naturelles et répondent aux besoins langagiers des locuteurs, notamment ceux de *l'économie d'effort* (= cas de simplification de toutes sortes) et de *la clarté communicative* (= cas d'amplification et de redondance). Cette polarité linguistique caractérise toute les langues vivantes.

3) (20 points). Choisissez UN SEUL des chapitres de Denis Dumas dont la liste paraît ci-dessous. — Ensuite, en vous servant d'exemples appropriés, dégagez-en les perspectives les plus importantes sur les plans de:

- a) la phonétique
- b) les registres (= niveaux de langue)
- c) l'influence du français normatif
- d) la variation sociale, régionale et/ou historique (vis-à-vis du français normatif)

— Enfin, expliquez en quoi l'analyse de Dumas serait meilleure (ou pire) que celle d'Ostiguy et Tousignant, dans le(s) chapitre(s) comparable(s) de leur ouvrage: *Le français québécois: normes et usages*.

- Chap. 1. «Qu'est-ce que **tsu** me **dzis** là?»
- Chap. 2. «Tout ce qui s'écrit **oi**»
- Chap. 3. «Pourquoi dit-on **nous-autres** et **donne-moi-z-en**?»
- Chap. 4. «Un **l**, deux **ll**, ou pas de **l** du tout?»
- Chap. 5. «Les trois mousquetaires qui ne sont que trois: **i**, **u** et **ou**»
- Chap. 6. «**Baête** comme dans **bêêtise**»
- Chap. 7. «**Patte** contre **pâte**, ou la fameuse affaire des deux **a**»

Le chapitre #1 de Dumas ayant attiré le plus d'intérêt, je me contente de reproduire ici une seule réponse, même s'il y en avait plusieurs d'excellentes. Comme le disait si bien le célèbre orateur Cicéron: «Ars longa, vita brevis!»

Chapitre #1 «Qu'est-ce que tsu me dzis là?»

L'affrication de [t] et [d] est une des principales caractéristiques phonétiques du français parlé au Québec. Ce phénomène est obligatoire lorsque les consonnes [t, d] se trouvent devant les voyelles [i, y] ou leur variantes [ɪ, ʏ] ou devant les semi-voyelles [j, ɥ] à l'intérieur de mot. Ex. ty [tʃy], tirer [tʃir], petite [ptɛtɪt], tuque [tʃyk], diamant [dʒjamã], tuer [tʃɛ].

Il s'agit d'un cas d'assimilation. Les occlusives s'adaptent à l'articulation des voyelles ou semi-voyelles palatales, continues et très fermées qui suivent. Cette assimilation se représente par l'apparition d'un petit son de transition continu [ʃ] ou [ʒ].

Par ailleurs, l'affrication est facultative à travers une frontière de mot. Ex. *les huit universitaires* peut se prononcer soit [le ʧityniˈvɛʁsɪtɛːʁ], soit [le ʧit^syniˈvɛʁsɪtɛːʁ].

Dumas relève une exception qu'Ostiguy et Tousignant ne soulignent pas: *c/* est le case de vient-il ou viennent-ils, l'où l'affrication est obligatoire malgré la frontière lexicale. Cela s'explique par le fait que les pronoms sujets ne sont pas des «mots pleins» (= mots autonomes), mais des clitiques qui s'appuient sur le verbe.

L'affrication s'est généralisée chez tous les Québécois. Elle n'est donc pas une marque de classe sociale, d'âge, de sexe ou de profession. L'absence de l'affrication peut signaler que l'interlocuteur n'a pas le français québécois comme langue maternelle, ou bien qu'il essaye de parler «pointu». Dans ce dernier cas, on dira que le locuteur essaye de se conformer à la prononciation du FS et, de ce fait, il risque d'être perçu comme pédant ou prétentieux.

Dumas explique que ce phénomène ne date pas d'hier. Il s'était produit déjà dans la variété du latin parlé en Gaule (= le gallo-roman) avant qu'il ne donne naissance au français. Ex. BLETTIARE > [blettʃje > blettser > blesser > blese] «blesser». De plus, en FQ, les emprunts anciens témoignent de l'affrication, ex. *poutine* [putʃɪn], alors que les emprunts plus récents n'en témoignent pas en général, ex. *meeting* [mitiŋ].

À mon avis, le chapitre concernant l'affrication dans le texte d'Ostiguy et Tousignant est meilleure que celui écrit par Dumas. À la différence d'Ostiguy et Tousignant, Dumas n'utilise pas la transcription phonétique, ce qui rend ce chapitre plus difficile à comprendre. Je n'aime même pas le fait que Dumas n'utilise pas le jargon linguistique, [ce qui aurait pu rendre son exposé plus clair et précis]. Cependant, j'aime le fait que le chapitre de Dumas est beaucoup plus détaillé que celui d'Ostiguy et Tousignant. Dumas inclut des particularités comme l'exception de *vient-il/viennent-il* et des remarques succinctes sur la variété de français parlée en Beauce.